REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

യയയ

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2018

യയയ

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,

M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, M. Pierre SERENA,

M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,

M. Clément SERVAT, Adjoints,

Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,

M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES.

M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Philippe CIER,

M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,

M. Robert BAREILLE, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET,

Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à Mme LE MOIGNIC-GOUSSIES Leïla.

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.

M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.

Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.

M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.

Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Pierre SERENA.

Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.

Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

Mme Anne BARBET donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24 Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

യയയ

18 - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 3

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **ADOPTE** la décision modificative n° 3 de l'exercice budgétaire 2018 pour le budget principal telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

BUDGET PRINCIPAL

DECISION MODIFICATIVE N° 3

INVESTISSEMENT

Dépenses

Opé.	Art.	Fonct°	Libellés	Crédits
	10226	01	Taxe d'aménagement	35 000,00
	1676	01	Dettes envers locataires-acquéreurs	260 000,00
	20422	824	Bâtiments et installations	-13 300,00
1135	21311	0200	Aménagements mairie	16 000,00
215	21318	411	Locaux JAO/FCO Rugby	-1 400,00
511	21318	0200	Bâtiments divers	-6 700,00
503	2182	810	Acquisition véhicules	10 000,00
719	2031	01	Espace Maïté Richier	1 400,00
			Total	301 000,00

Recettes

10226	01	Taxe d'aménagement	35 000,00
024	01	Produits des cessions d'immobilisation	266 000,00
 	Total		301 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Opé.	Art.	Fonct°	Libellés	Crédits
	60631	810	Fournitures d'entretien	1 500,00
	60632	810	Fournitures de petits équipements	-26 000,00
	60636	810	Vêtements de travail	6 000,00
	611	01	Contrats de prestation de services	25 600,00
	61551	810	Matériel roulant	30 000,00
	657362	520	CCAS	-2 800,00
	6542	01	Créances éteintes	23 000,00
	673	01	Titres annulés sur exercices antérieurs	-17 300,00
		Total		40 000,00

Recettes

7368	01	Taxes sur la publicité	40 000,00
	Total		40 000,00

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 décembre 2018. Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 18/12/2018

Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/12/2018